Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_182-DE

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEIZE JUIN À VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L. 5211.7 et L. 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance Maison Intercommunale d'Ercé-Près-Liffré

Date de convocation 10 juin 2026

Présents MMES : L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, I. GAUTIER, N. HEUZÉ-MICHEL, M. LANGLAIS-ELLEOUET, C. LE BON, P. MACOURS, A-L. OULED-SGHAÏER, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER.
MRS : O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, J. BELLONCLE, B. BONENFANT, L. BOUTHELOUP, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, G. DUMONT, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX.

Absents représentés MMES A. BEAULIEU (POUVOIR À J-M PELLEN), K. CHESNAIS-GIRARD (POUVOIR À A-L. OULED-SGHAÏER), S. CHYRA (POUVOIR À O. BARBETTE), C. GILLET (POUVOIR À D. VEILLAUX).
MRS J. DELAUNAY (POUVOIR À B. VANNIER), Y. LE ROUX (POUVOIR À J. BÉGASSE), V. LEMIÈRE (POUVOIR À M. LANGLAIS-ELLEOUET), R. SALAÜN (POUVOIR À C. BRIDEL).

Absent C. LEMOINE

Secrétaire de séance M. D. VEILLAUX

AMÉNAGEMENT

Marché de travaux pour l'aménagement de la Zone d'Activité de Mottais 2 – avenant n°4 au marché n° 2024 0029 Lot n°1 - Approbation

Rapporteur : Jean-Philippe ROUDIER, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU l'arrêté du 03 octobre 2023, portant statuts de Liffré-Cormier Communauté ;

VU la délibération n°2025/022 du Conseil Communautaire du 07 janvier 2025 attribuant le lot 1 ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_182-DE

VU l'avis favorable de la commission marché en date du 05 mai 2026.

Il est exposé ce qui suit :

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Mottais, il apparait que certaines prestations du lot 1 (VRD) n'étaient pas identifiées au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Aussi, et de manière à poursuivre les travaux, il convient d'ajouter des prix nouveaux n°9-10-11-12-13 et permettre ainsi d'assurer : le marquage au sol de la futur voie mixte ainsi que la réalisation de caniveaux béton au droit de l'impasse des grandes gâches.

Cet avenant n° 4, validé lors de la commission marché du 05/05/2026 procède donc à l'intégration de cette modification technique au lot n° 1 du marché n° 2024-0029, avec les conséquences financières suivantes :

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 2 026 318.50 €
- Montant TTC : 2 431 582.20 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 5 615.50 €
- Montant TTC : 6 738.60 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 2 031 934 €
- Montant TTC : 2 438 320.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

– **APPROUVE** l'avenant n°4 au marché n° 2024-0029-L01, conclu avec le groupement mené par COLAS, pour un montant de 5 615,50 € HT, portant le montant total.

La séance est levée à 22h14.

Fait à Ercé-Près-Liffré, le 16 juin 2026.

Le Président, **La Secrétaire de séance,**

Guillaume BÉGUÉ David VEILLAUX

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_182-DE

d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.